

“Votre comité recommande que messieurs Holland reçoivent le prix ordinaire de \$300.00 par semaine pour la présente session, qu'elle soit ajournée ou prorogée, et que tout nouvel arrangement soit différé jusqu'à la prochaine réunion du parlement.”

Votre comité informe votre honorable Chambre que conformément à la recommandation ci-dessus, il a fait un arrangement spécial avec les sténographes du compte rendu, et il recommande qu'en sus des sommes à eux payées pour leurs services pendant la dernière session du parlement, on leur paie une somme additionnelle de deux mille cinq cents piastres (\$2,500) pour solde de toutes réclamations relatives à la publication du compte rendu des débats de la dernière session.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,

*Président.*

Alors sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill (E) intitulé: “Acte pour faire droit à Adeline Myrtle Tuckett Lawry,” et informer le Sénat que la Chambre des Communes a passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

VENDREDI, 14 mai 1897.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill suivant:—

Bill E (No 97) du Sénat, intitulé: “Acte pour faire droit à Adeline Myrtle Tuckett Lawry.”

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

(Attesté.)

J. G. BOURINOT,

*Greffier des Communes.*

L'honorable Sir Oliver Mowat a présenté au Sénat un bill (I) intitulé: “Acte concernant l'intérêt.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (F) intitulé: “Acte relatif aux endossements faux ou non autorisés sur lettres de change”, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (G) intitulé: “Acte sur la juridiction de la cour de l'Echiquier relativement aux dettes de chemins de fer”, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (H) intitulé: “Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892,” a été lu la seconde fois.